



Avancée de la réflexion sur la réforme de la formation, mention 1^{er} degré.

Présentation COSP INSPE du 22 janvier 2020



Principales mesures annoncées

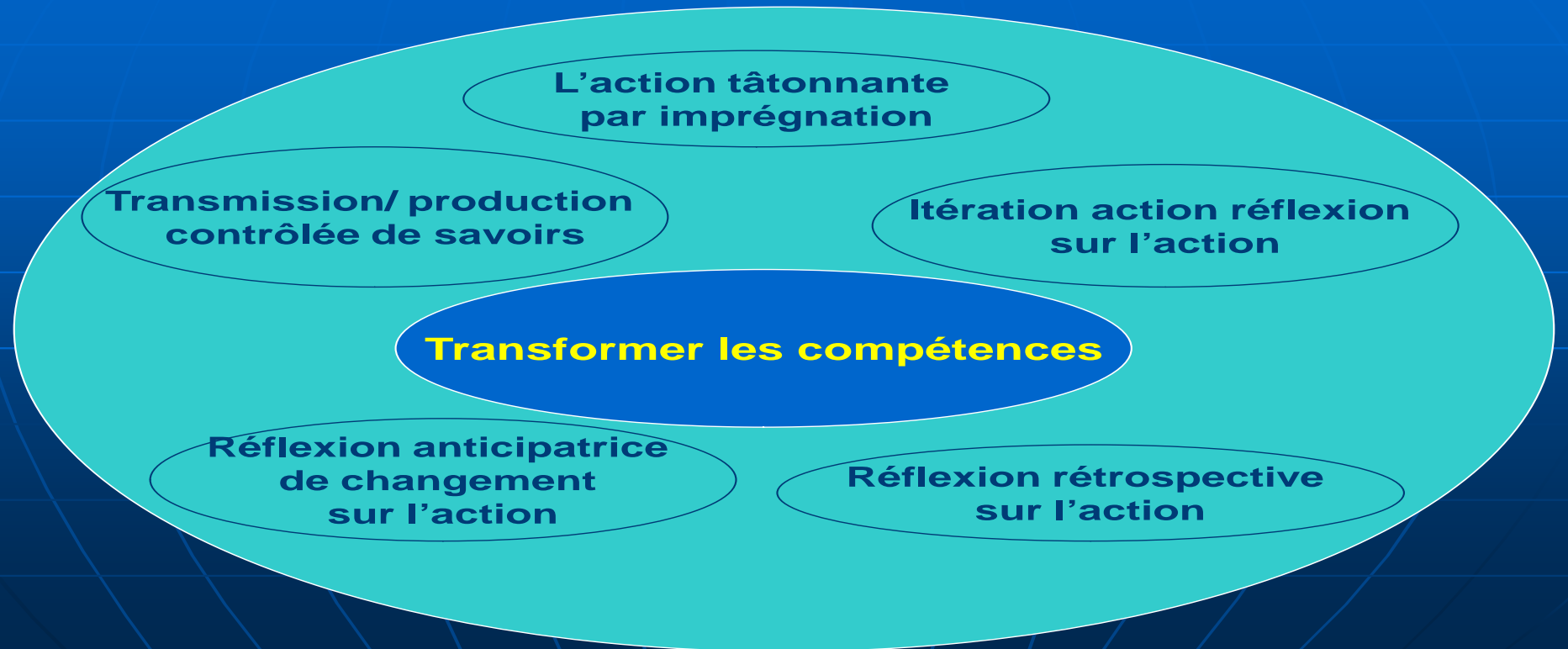
- ✓ Modification des modalités de désignation du directeur
- ✓ Le concours actuellement positionné en M1 sera décalé en M2 (2022)
- ✓ 30% des enseignements devront être effectués par des enseignants du terrain (*expérience avérée dans le primaire ou le secondaire dans les 3 années qui précèdent l'année d'intervention*)
- ✓ Ventilation des formations :
 - ✓ 55% fondamentaux et cadre de référence
 - ✓ 20% polyvalence
 - ✓ 15% réflexivité et recherche
 - ✓ 10 % innovation / contexte territorial
- ✓ Organisation des formations à partir des compétences fixées par le référentiel métier (arrêté du 1er juillet 2013), pour les mentions de master MEEF Professeur des écoles, Professeur des lycées et collèges et Encadrement éducatif
- ✓ Stage en alternance à tiers temps (*à confirmer*) rémunéré pour tous les étudiants de M2 MEEF (applicable à partir de 2021-2022)



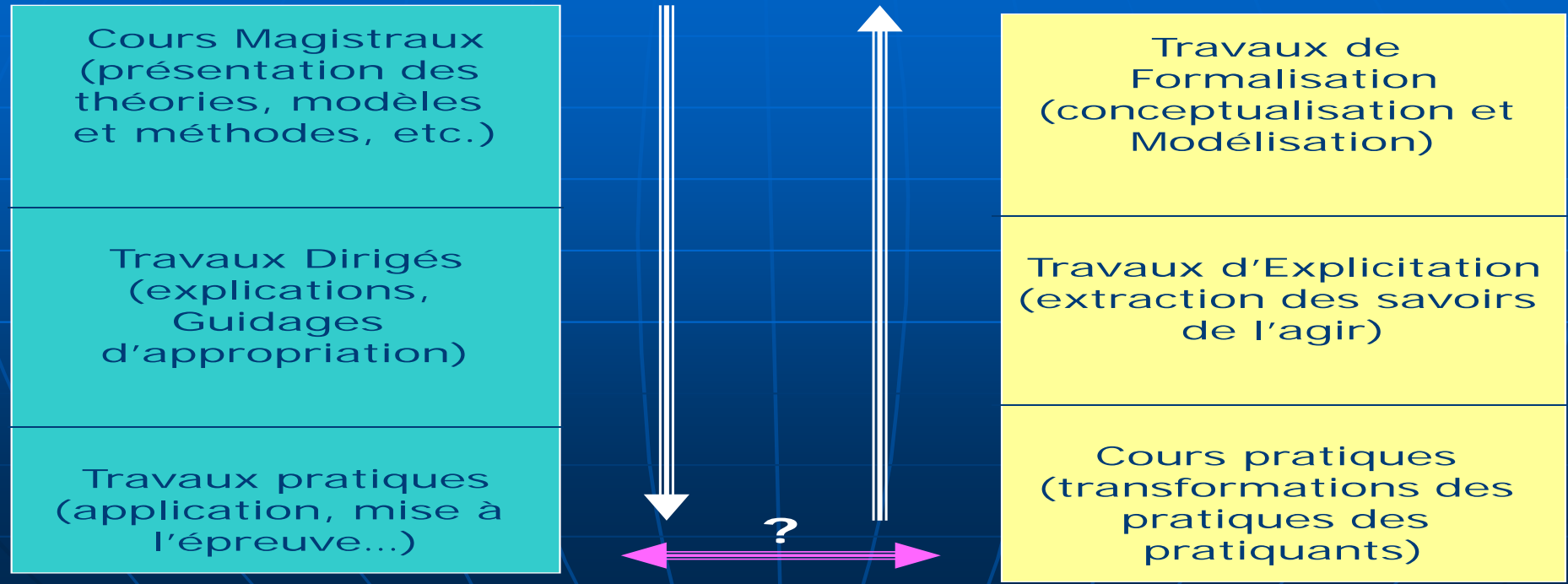
Un cursus universitaire pour former au métier d'enseignant

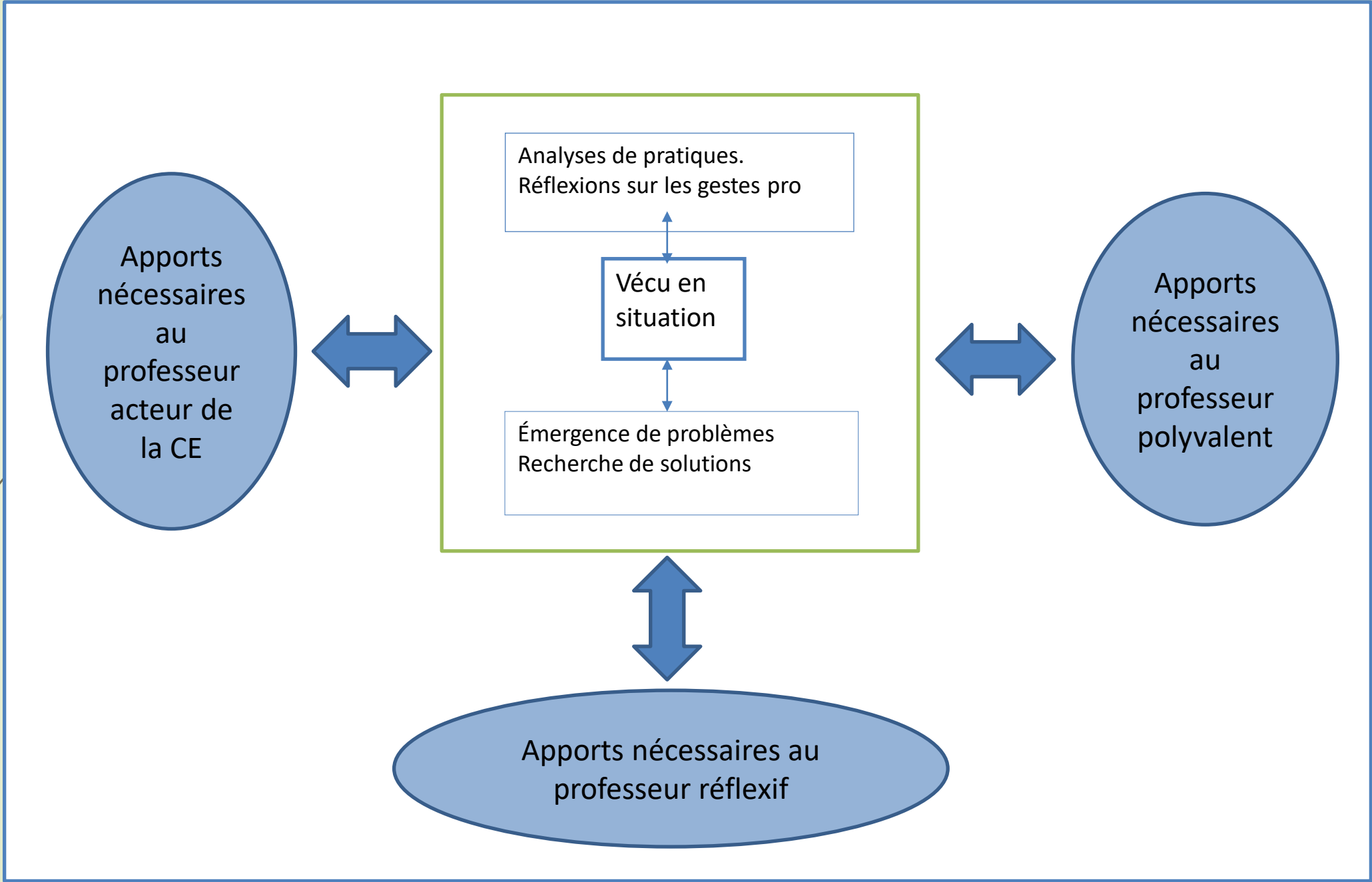
- Des pratiques de pratiquant et d'intervenant
au cœur du cursus
- Des langages et les techniques
au service du cœur
- Des théories et Des modèles
Pour penser le cœur et ouvrir des possibles

Les processus de transformation des compétences



Repenser les formes d'enseignement universitaire professionnalisantes





L2

L3

M1

M2

T1

T2

STAGES

MODULE CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER (UE2)

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction.

Compétences relationnelles, de communication et collaboration, favorisant la coopération au sein de la communauté éducative, en faveur de la réussite de l'élève.

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication

**MODULE CENTRAL 2A2E (UE1)
DIDACTIQUES DISCIPLINAIRES ET PÉDAGOGIE**

Maths-Français
Projets pluridisciplinaires
Activités physiques

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses


MODULE ANALYSE ET AJUSTEMENT DE LA PRATIQUE/TRAVAUX RECHERCHE (UE3)

Compétences d'analyse et d'ajustement de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier, de son environnement de travail et des apports des travaux de la recherche

SITE WEB COLLABORATIF Ressources Métier

ESPACE DE REMEDIATION**TUTORAT DE GROUPE (6 à 10)**

Accompagnement et évaluation du développement des compétences / observables en stage et dans les écrits professionnels



**Le stage au
cœur d'une
formation en
alternance
Renforcement
de la part
contributive des
« praticiens »**

► **Le vécu en situation**

- Progressivité dans la prise en main de la classe de L2 à l'année de fonctionnaire stagiaire.
- Confrontation aux trois cycles de l'Ecole primaire.
- Accompagnement dans la construction des compétences professionnelles.
- Emergence des besoins de formations
 - Pour former le professeur des écoles à une polyvalence qui nourrit la construction des fondamentaux.
 - Pour former le professeur des écoles acteur de la communauté éducative.
 - Pour former un praticien réflexif engagé dans son développement professionnel.



Propositions :

- ▶ En L2 et L3 : modules de préprofessionnalisation (projet FaME Ubx)
 - ▶ Liens avec les attendus à l'entrée en master MEEF
 - ▶ Renforcement des connaissances académiques en mathématique et en français requises pour enseigner à l'Ecole primaire.
 - ▶ Construire une première représentation du métier. (polyvalence, différents niveaux...)
 - ▶ Approche des principes et enjeux du système éducatif, enseignant éducateur, contribution à la formation du citoyen.

Propositions

► En Master 1

- Trois stages de pratique accompagnée de deux semaines dans chacun des trois cycles de l'École primaire qui confrontent concrètement l'étudiant à l'intervention.
- Contribution du maître de stage à la formation(?) (prévoir sa formation et sa rémunération)
- Accompagnement du stage (en amont, pendant, en aval) par une équipe pluri-catégorielle (PEMF, PINSPE (didacticiens, sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, philosophe...)) (Formations de formateurs nécessaires)
- Tutorat supposant des visites en classe (PEMFs, PINSPE ?)
- Positionnement régulier des étudiants vis-à-vis des compétences professionnelles et adaptation des contenus de formation pour accompagner.



Propositions




► En Master 2 :

- Stage en responsabilité 1/3 d'ORS soit 288 h
- 1 stage filé, 6h x 36 semaines (216h) prioritairement sur décharge des PEMFs ?
- 2 stages massés de deux semaines. (72h)
- Tutorat, impliquant des visites en situation de stage
- Accompagnement du stage (en amont, pendant, en aval) par une équipe pluri-catégorielle (PEMF, PINSPE (didacticien, sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, philosophe...))
- Positionnement régulier des étudiants vis-à-vis des compétences professionnelles.
- Passer progressivement d'une formation à et une évaluation par compétence. (Stage et mémoire en M2)
- Et après ???
 - Année de fonctionnaire stagiaire ???
 - T1, T2 ???



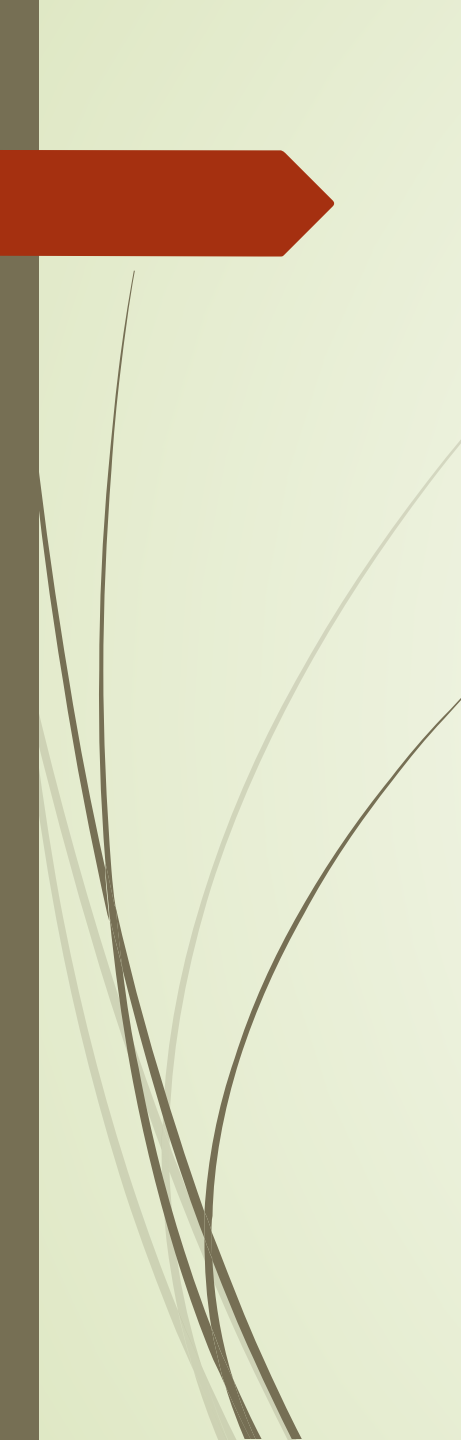
Questions ?:

- ▶ La nature des stages en M1 et M2 questionne l'intervention des MAT et des équipes pédagogiques (notamment des directeurs) des berceaux de stage, dans la formation, quelle place ?
 - ▶ quelle prise en compte dans leurs services et question de l'intégration de cette formation dans l'exigence du 1/3 de « praticiens » dans la formation ?
- ▶ Nécessité de constituer des équipes pluri catégorielles et pluridisciplinaire (Equipe éducative, MAT, PEMF, PINSPE) dans le suivi et l'accompagnement des stages de façon à assurer le lien avec l'ensemble des éléments constituant la formation (didactique disciplinaire, didactique professionnelle, culture commune, polyvalence de l'enseignant du 1^{er} degré, réflexivité et recherche).
 - ▶ Quelle prise en compte dans les services des enseignants « praticiens », des PINSPE dans ce suivi, ce travail collaboratif des formateurs ?
 - ▶ Nécessaire anticipation afin que ces équipes soient constituées dès le début du mois de juin de façon à organiser collectivement la mise en œuvre de la formation.
- ▶ Nécessité d'engager un plan de formation de formateurs en direction des « praticiens » et des PINSPE qui viendra nourrir le travail collectif et la cohérence de la formation.
- ▶ L'intervention dans la formation implique un travail de conception, d'animation, d'évaluation de la formation dans le cadre de la diplomation.



Quels pas en avant dès la rentrée 2020 ? Sachant que le ministère vient d'accepter le report de la réforme à la rentrée 2021, hormis l'exigence de la participation des « praticiens pour 30% des volumes de formation

- ▶ Répondre à l'exigence de l'accroissement des praticiens dans la formation.
 - ▶ Passer à trois stages de 2 semaines (1 par cycle) en M1, encadrés par des équipes pluri-catégorielles (PINSPE/PEMF)
 - ▶ Faire évoluer l'accompagnement de la construction des compétences professionnelles en lien avec les stages (en amont, pendant, en aval) et ce dès la première année de master.
 - ▶ Intégration des PEMFs dans les équipes pédagogiques dès la fin de cette année universitaire afin de construire ensemble la mise en œuvre de la formation. (partage du projet de formation, répartition des charges de formation...)
 - ▶ Mise en place d'un programme de formation de formateurs en direction des PINSPE, des PEMFs, des MAT.
- ▶ Poursuivre ensemble la réflexion sur la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2021.
- ▶ Instance pédagogique académique, calendrier, ...
- ▶ Evolution à la marge des maquettes afin de palier les difficultés de mise en œuvre rencontrées depuis plusieurs années, notamment dans la mise en stage des lauréats du CRPE (prise en compte de la continuité de formation M1 / M2)
- ▶ Vérification de la faisabilité auprès des services de la scolarité de l'INSPE et des pôles formations et RH des DSDEN.



En amont du stage,
définition des objectifs
en lien avec la
progression
pédagogique et le
développement des
compétences
professionnelles

4 à 6 heures
d'enseignement
encadrées par les PEMF

Stage d'observation
et de pratique
accompagnée

3 périodes de 2
semaines
Exploration des 3
cycles
d'enseignement

2 heures
d'accompagnement
du stage par période
d'une semaine
assurées par les MAT

En aval du stage,
analyse des situations
d'observation et de
pratiques
accompagnées,
réinvestissement dans la
progression
pédagogique

4 à 6 heures
d'enseignement
encadrées par les PEMF

